



Genève, le 30 mars 2015

Aux représentant(e)s des médias

(2 pages)

Communiqué de presse du département de la sécurité et de l'économie (DSE)

Pour la première fois, Genève dresse un bilan statistique et d'activité du domaine pénitentiaire

Le département de la sécurité et de l'économie (DSE) a dressé ce matin, pour la première fois, un bilan statistique et d'activité de l'office cantonal de la détention (OCD). Entre 2011 et 2014, le nombre moyen de détenus présents dans les établissements genevois a augmenté de près de 59%, alors que la capacité carcérale n'a parallèlement que très peu augmenté. La concrétisation de la planification pénitentiaire et des engagements en ressources humaines s'avère plus que jamais nécessaire.

Evolution du nombre de détenus et types de peines

Le nombre moyen de détenus présents dans les établissements de l'office cantonal de la détention (OCD) a augmenté de près de 59% entre 2011 et 2014, pour atteindre 1004 en moyenne l'an dernier. Si le nombre moyen de personnes en détention avant jugement baisse de 8.7% entre 2013 et 2014, les détenus exécutant des peines ou des mesures continuent à augmenter (+52.3% entre 2012 et 2014) et représentent 57.3% des adultes en détention pénale. L'an dernier, le nombre de personnes en exécution de peine à Champ-Dollon a dépassé celui en attente de jugement. La majorité des détenus dans les établissements genevois en exécution de peine ont été condamnés à des peines inférieures à 18 mois et la durée moyenne des séjours augmente dans la plupart des établissements.

Typologie des personnes détenues

Les infractions à la Loi sur les étrangers sont en augmentation, à l'instar de la proportion de détenus sans statut, et celles-ci sont généralement cumulées à des infractions d'autre nature. Les infractions contre le patrimoine restent importantes, même si l'on constate une baisse depuis 2012. 95% des détenus sont des hommes et sept personnes sur dix ont moins de 35 ans. Les étrangers résidant à l'étranger sont en légère augmentation (71% en 2014); ceux originaires d'Afrique et des Balkans sont les plus représentés.

Migration sous l'angle de la détention

Sur les 720 renvois effectués par voie aérienne en 2014 par les autorités genevoises, 68% ont concerné des personnes ayant des antécédents pénaux. 443 personnes ont été mises en détention administrative, dont 399 ont fait l'objet d'un renvoi. Plus de trois quart des personnes détenues administrativement l'an dernier avaient des antécédents pénaux hors infractions à la Loi sur les étrangers.

Insertion, travail d'intérêt général et arrêts domiciliaires

Les suivis de détenus ont augmenté entre 2013 et 2014, passant de 799 à 1094. Les heures accomplies en travail d'intérêt général sont en augmentation, tandis que les jours accomplis en arrêts domiciliaires sont en baisse.

Evaluation de la dangerosité

Le processus d'évaluation de la dangerosité et de l'octroi d'allègements a été clarifié au travers d'un règlement du Conseil d'Etat et de directives internes à l'administration. Les plans d'exécution de la sanction (PES) ont été plus largement déployés: 92 PES ont été réalisés en 2014. La Commission d'évaluation de la dangerosité (CED) a été plus systématiquement saisie pour les détenus ayant commis des infractions graves. Cette commission a traité 119 dossiers en 2014, contre 34 l'année précédente et 20 en 2012. Par ailleurs, un système de contrôle interne est en cours de déploiement au sein de l'OCD, dans l'objectif de maîtriser les activités et de sécuriser les processus des services et des établissements.

Faits marquants

Les travaux d'extension de la **Brenaz** (100 places supplémentaires) ont débuté en mars 2014; leur achèvement est prévu à la fin de l'été 2015. **Curabilis** a été inauguré le 4 avril 2014 et a accueilli ses premiers détenus en juin. La prison de **Champ-Dollon** a été confrontée à de graves incidents en février 2014 (bagarres), avant de connaître un pic du nombre de détenus (903 en août 2014) puis une diminution de sa surpopulation. Des arrêts du Tribunal fédéral ont constaté deux cas de détention illicite en raison de conditions de détention jugées dégradantes.

En 2014, 74 agents de détention ont été recrutés et 83 assermentés. C'est dans ce contexte d'un besoin croissant de ressources humaines, induit par le déploiement de la planification pénitentiaire, qu'une vaste campagne de recrutement a été lancée (www.devenez.ch). L'école de formation genevoise a par ailleurs été réformée.

Perspectives 2015

Plusieurs actions s'inscrivant dans le cadre du déploiement de la planification pénitentiaire seront lancées en 2015. Ainsi, l'appel d'offres pour la construction de l'établissement Les Dardelles sera lancé le 31 mars; l'exploitation de la Brenaz agrandie (Brenaz +100) est prévue progressivement dès le mois de novembre; Curabilis montera en puissance; le recrutement du personnel sera encore intensifié. Des propositions concrètes en matière de dangerosité, de réinsertion, de peines alternatives et de collaboration interinstitutionnelle, issues des réflexions initiées lors des Etats généraux de la détention et de la probation de novembre 2014, seront également formulées.

Pour toute information complémentaire: M. Laurent Forestier, secrétaire général adjoint chargé de communication, DSE, tél. +41 22 327 94 12 ou +41 79 240 83 67.

Office cantonal de la détention

Bilan statistique et d'activité 2014

CONFÉRENCE DE PRESSE

Intervenants:

- M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie
- Mme Michèle Righetti, directrice générale de l'office cantonal de la détention (OCD)
- M. Patrick Ferraris, directeur stratégique, OCD
- Mme Irène Costis Droz, directrice juridique, OCD
- Mme Anne-Dominique Dubois, directrice de la Brenaz
- M. Emmanuel Foray, directeur a.i. de Curabilis
- M. Constantin Franziskakis, directeur de Champ-Dollon



DES STRUCTURES QUI DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE PRENDRE EN CHARGE LES DÉTENUS EN AUGMENTATION

- Une augmentation de 59% du nombre moyen des détenus dans les établissements de l'office cantonal de la détention entre 2011 et 2014.
- Une planification pénitentiaire et des mesures d'accompagnement 2012-2022 qui répondent aux besoins en matière d'infrastructures et de ressources humaines.
- Une structuration et une consolidation des processus afin d'améliorer la gestion du risque.

CHIFFRES CLÉS DE L'OCD

- Charges de fonctionnement: 126.9 millions de francs
- Revenus: 15.3 millions de francs
- Collaborateurs: 665.35 ETP (au 31.12.14)
- Une direction générale qui chapeaute
 - deux services:
 - Service d'application des peines et des mesures (SAPEM)
 - Service de probation et d'insertion (SPI)
 - huit établissements:
 - Prison de Champ-Dollon
 - Centre éducatif de détention et d'observation de la Clairière
 - Etablissement de la Brenaz
 - Etablissement de Favra
 - Etablissement ouvert de Montfleury
 - Etablissement ouvert du Vallon
 - Etablissement de Villars
 - Etablissement de Curabilis



POST TENEBRAS LUX

PROFESSIONNALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'OCD

Objectif :

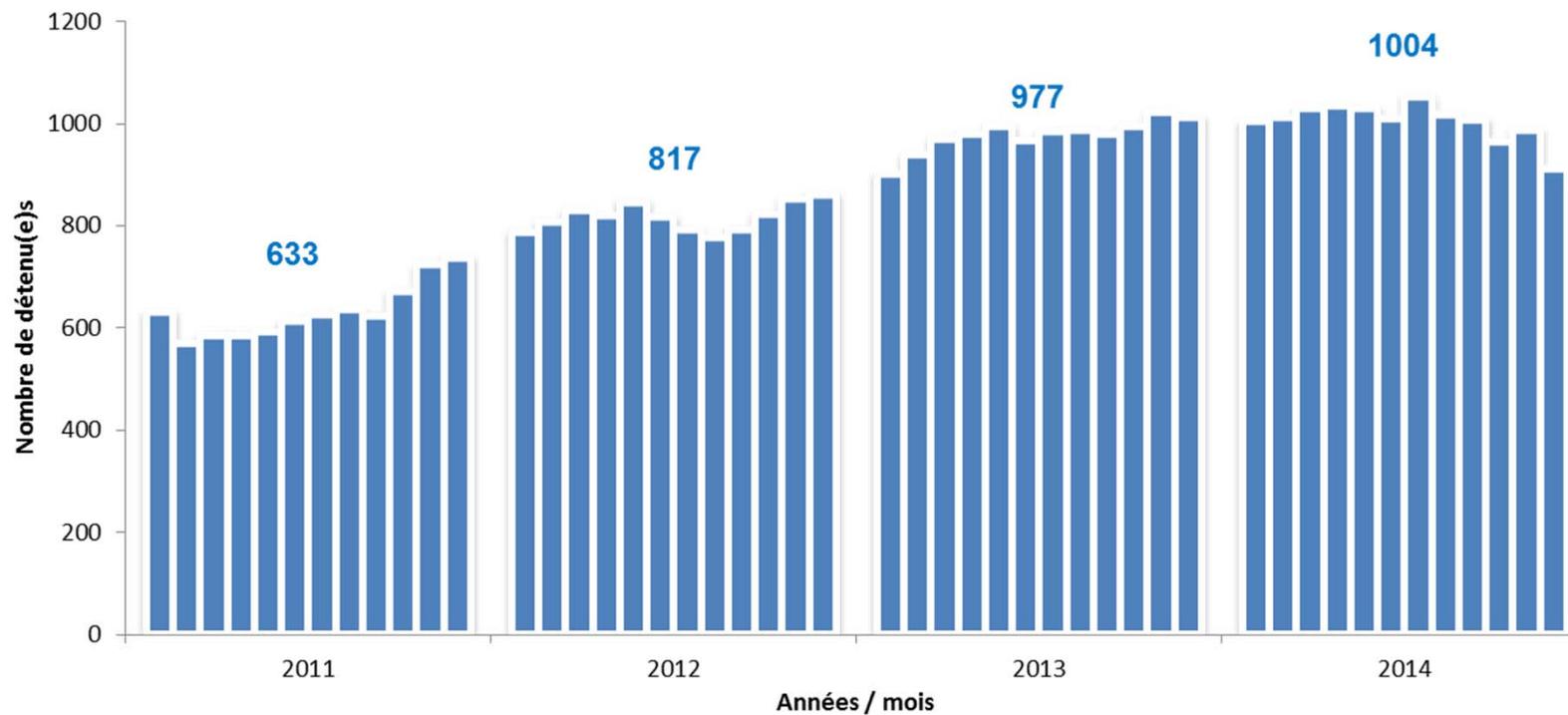
Produire des statistiques et des indicateurs plus fiables répondant au besoin de pilotage de l'office

Lancement de deux projets stratégiques d'envergure:

1. **Projet métier: amélioration de la qualité des données**
(règles de saisie, nettoyage du référentiel de données, formation)
2. **Projet informatique: développement d'un outil de production statistique** (création de rapports, tableaux de bord)

1. Evolution du nombre de personnes détenues dans les établissements genevois et types de peines

AUGMENTATION MARQUÉE DU NOMBRE DE DÉTENUS À GENÈVE

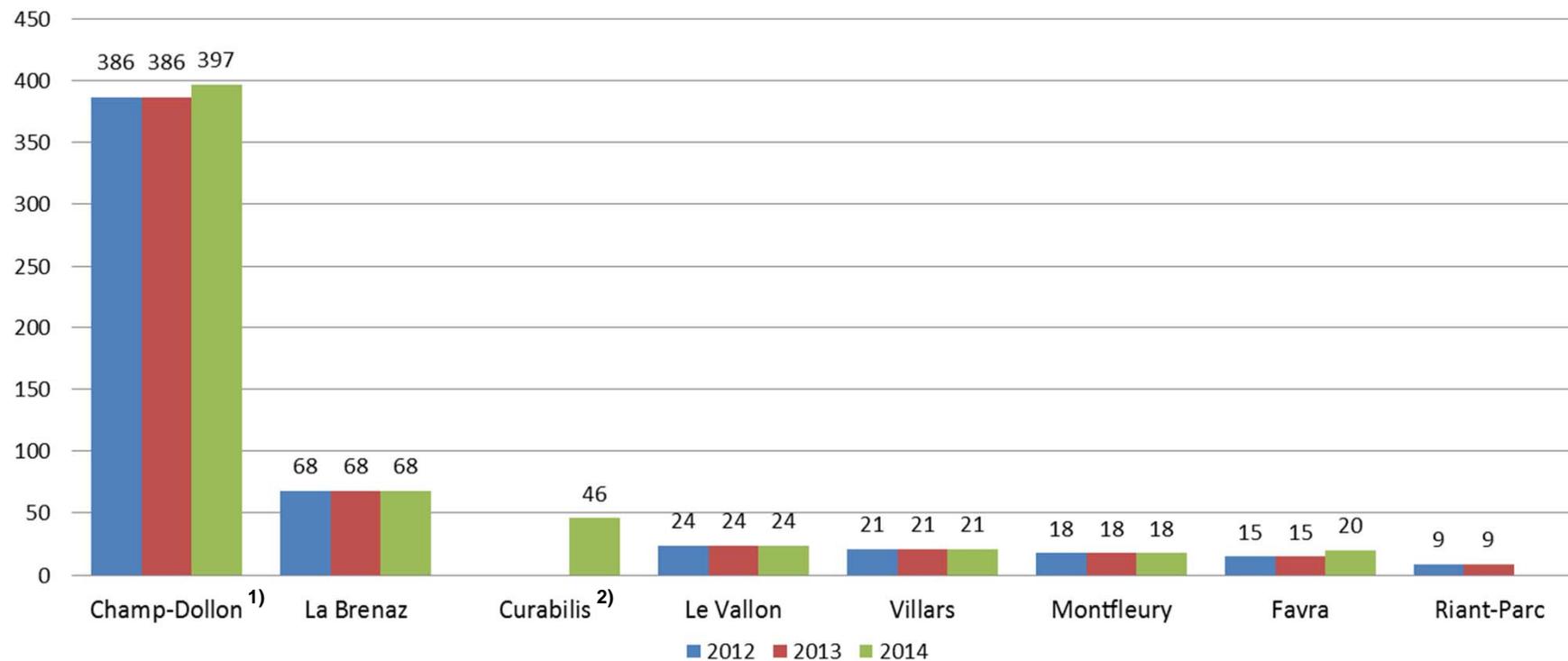


Malgré quelques fluctuations, le nombre moyen¹⁾ de détenus présents dans les établissements de l'Office cantonal de la détention (OCD) a augmenté de près de 59% entre 2011 et 2014.

¹⁾ Moyenne basée sur les effectifs de détenus dans les établissements sous autorité de l'OCD chaque fin de mois
Source : Statistiques OCD

LÉGÈRE HAUSSE DU NOMBRE DE PLACES DE DÉTENTION

Evolution du nombre de places de détention des établissements de l'OCD



¹⁾ Le nombre de places de la prison de Champ-Dollon inclut les places de l'unité carcérale hospitalière (10 places) et celles de l'unité carcérale psychiatrique de 2012 à 2013 (7 places)

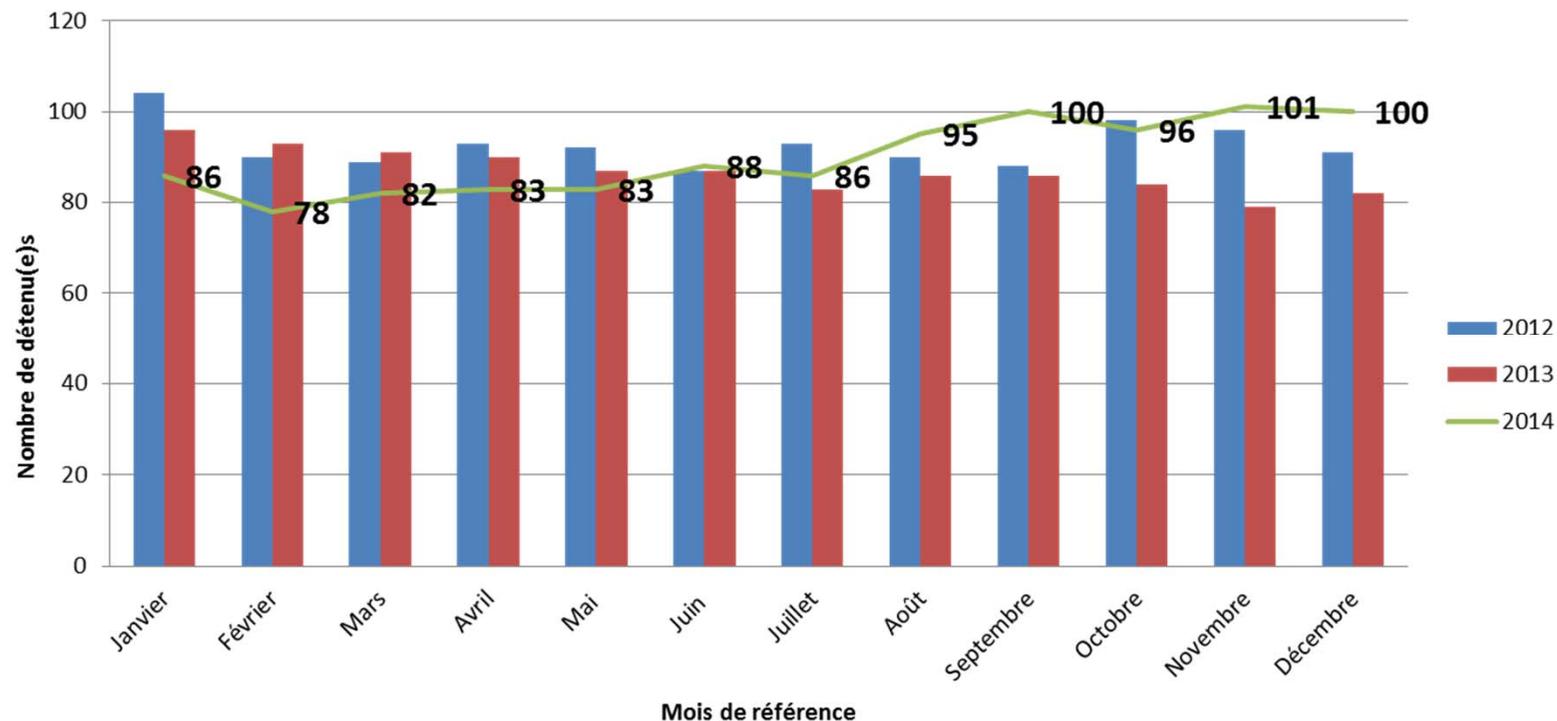
²⁾ Le nombre de places de l'établissement de Curabilis inclut les places de l'unité hospitalière de psychiatrie pénitentiaire en 2014 (15 places)

Source : Statistiques OCD

STABILITÉ DES PLACEMENTS HORS CANTON SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Personnes détenues sous autorité OCD placées hors canton

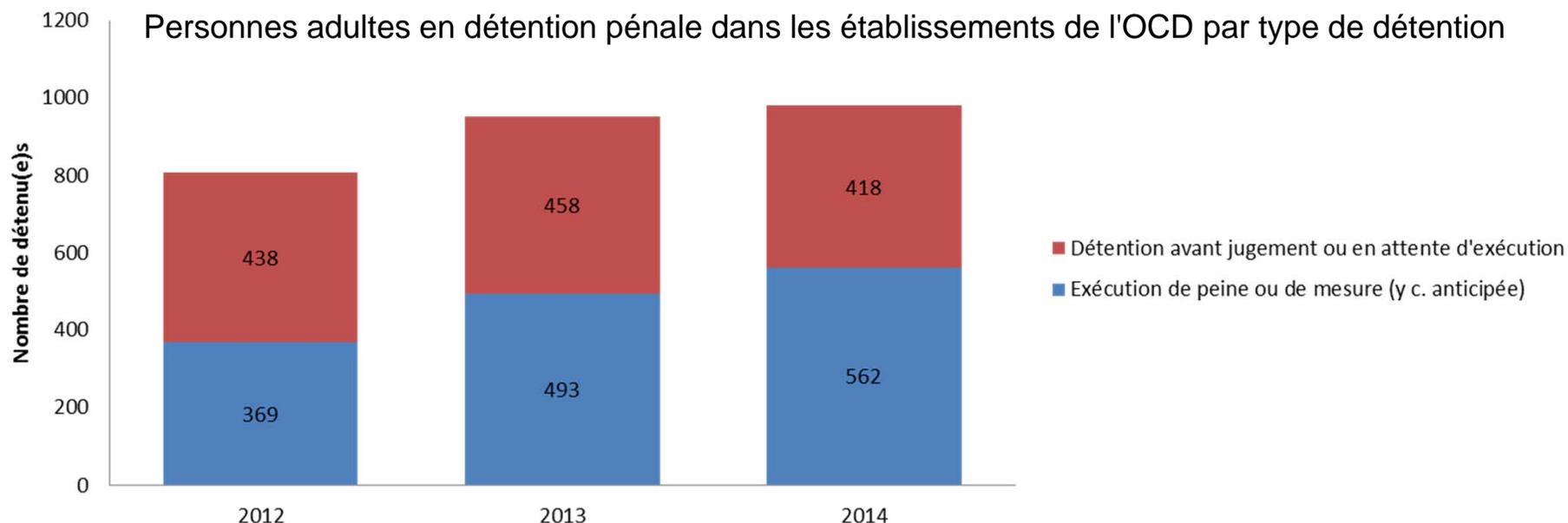
Evolution mensuelle de 2012 à 2014



Les placements hors canton effectués par le SAPEM connaissent une légère augmentation au deuxième semestre 2014 mais leur volume moyen reste relativement constant.

Source : Statistiques OCD

AUGMENTATION DE LA PART DES DÉTENUS EN EXÉCUTION DE PEINE

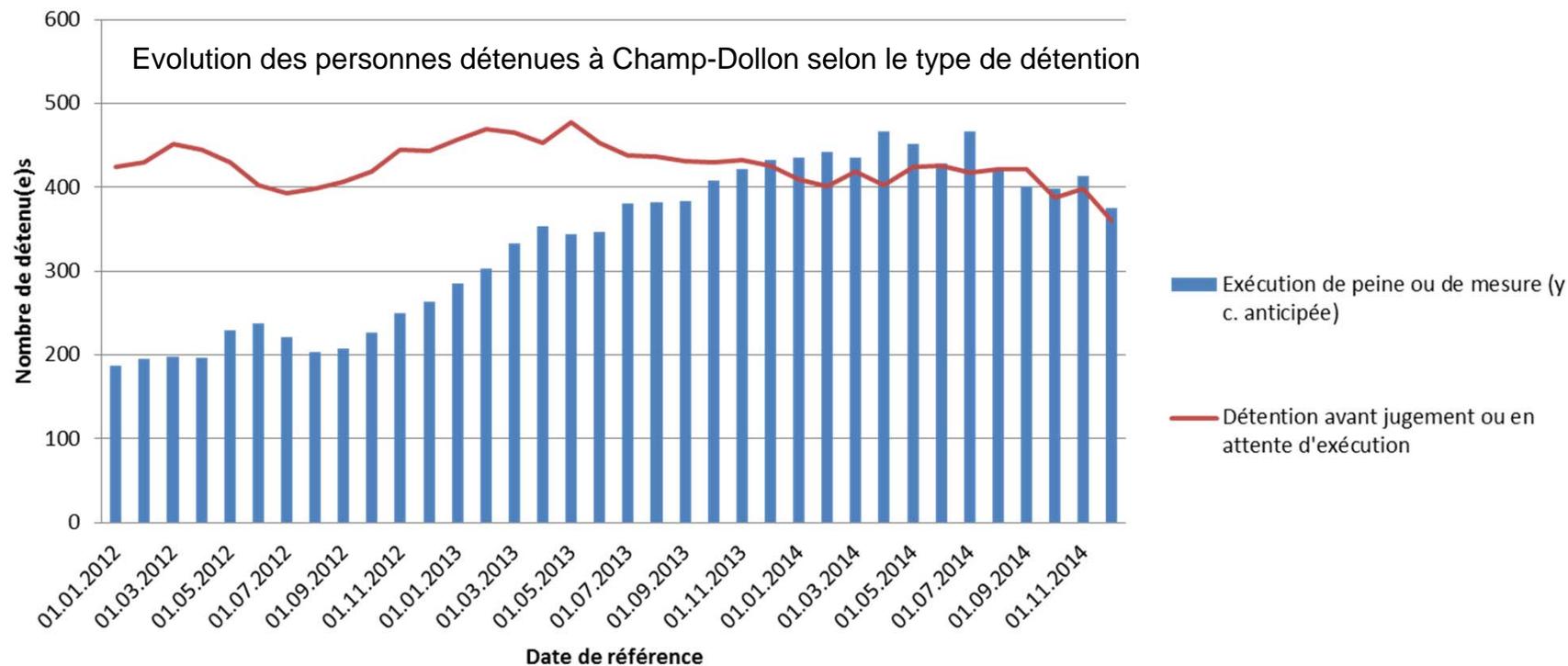


Le nombre moyen¹⁾ de personnes en détention avant jugement baisse de 8.7% entre 2013 et 2014 mais reste relativement élevé dans le canton de Genève.

Les détenus exécutant des peines ou des mesures continuent d'augmenter (+52.3% entre 2012 et 2014) et représentent en 2014 57.3% des adultes en détention pénale présents dans les établissements de l'OCD.

¹⁾ Moyenne des détenus basée sur les effectifs de chaque fin de mois
Source : Statistiques OCD

FORTE HAUSSE DE LA PROPORTION DE DÉTENUS EN EXÉCUTION DE PEINE À LA PRISON DE CHAMP-DOLLON DEPUIS 2012

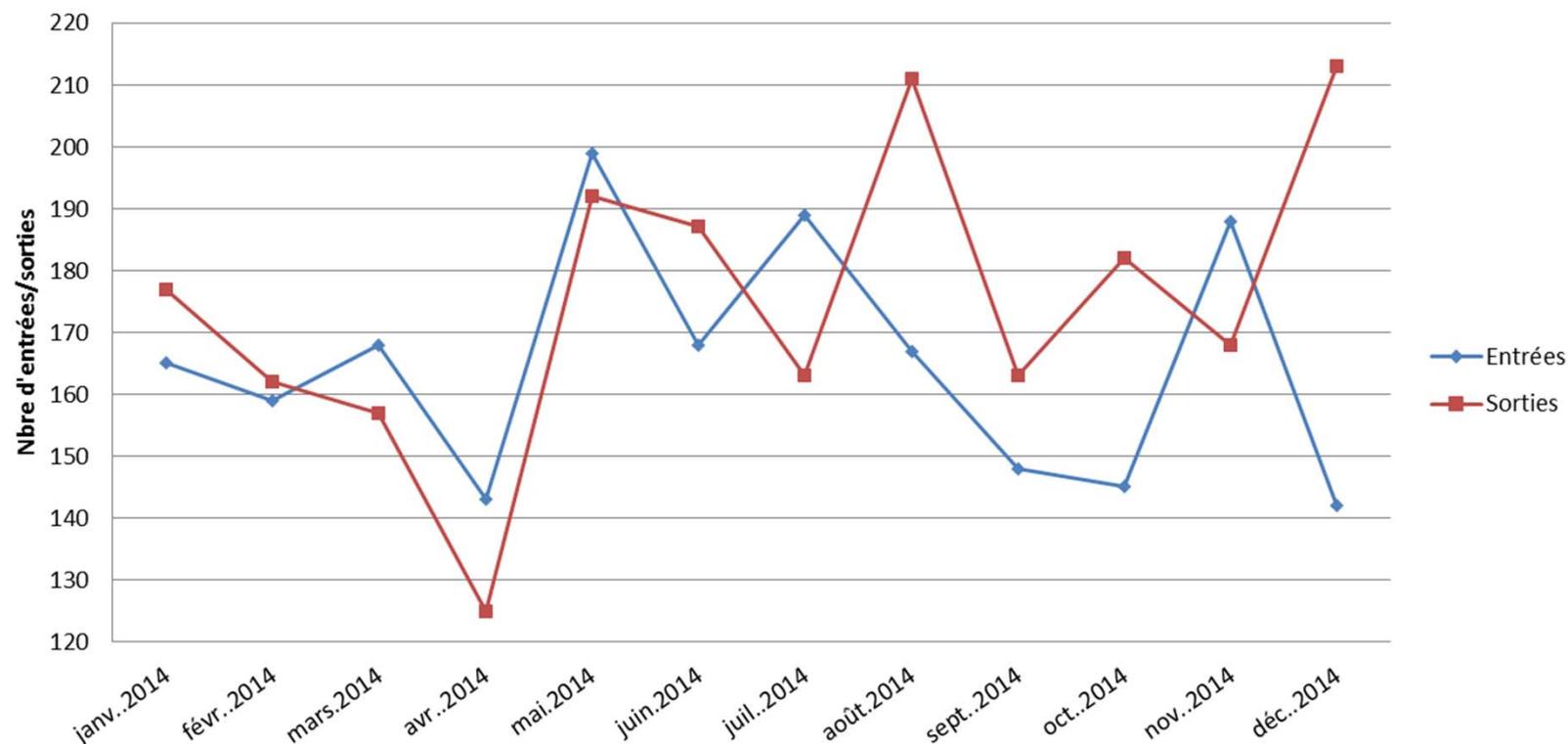


En 2014, le nombre de détenus en exécution de peine à Champ-Dollon a dépassé celui des détenus avant jugement.

Ces chiffres confirment le bon dimensionnement de la prison de Champ-Dollon en matière de détention préventive et la nécessité de la construction d'un nouvel établissement d'exécution de peine de 450 places (les Dardelles) dédié à l'exécution de peine.

Source : Statistiques OCD

MOINS D'ENTRÉES ET DAVANTAGE DE SORTIES À CHAMP-DOLLON

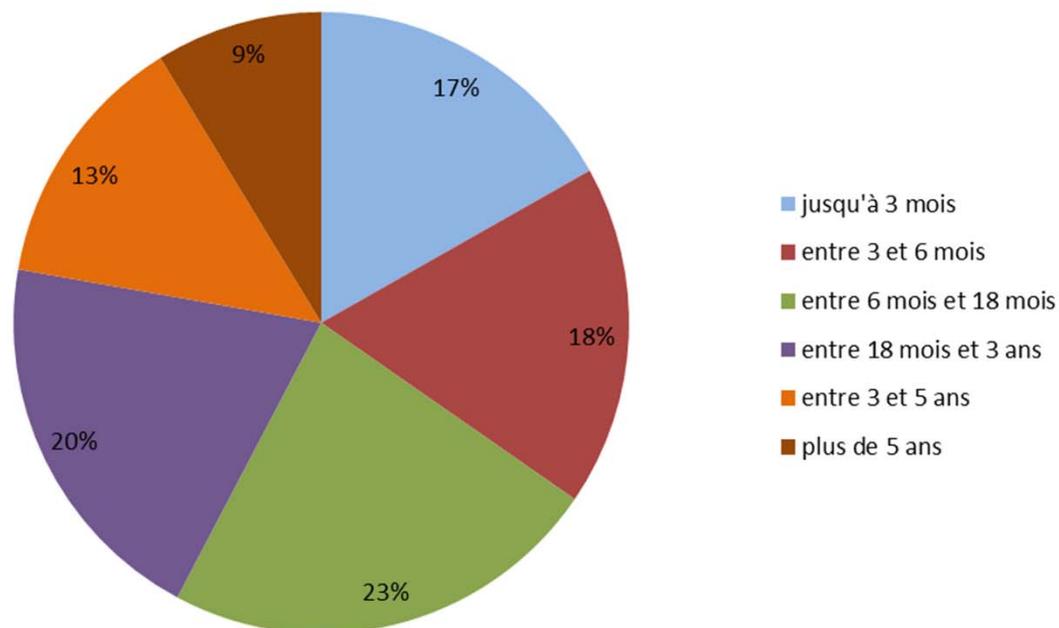


La baisse du nombre de détenus à Champ-Dollon au deuxième semestre 2014 s'explique essentiellement par des sorties plus nombreuses (+100). Pour la plupart, il s'agit de fin de peine (+91), étant rappelé que l'essentiel des peines prononcées sont des peines de moins de 18 mois. On constate également une légère diminution du nombre d'entrées (-24 entrées au deuxième semestre 2014 par rapport aux 1002 entrées du premier semestre 2014).

Source : Statistiques OCD

LA MAJORITÉ DES DÉTENUS PURGENT DES PEINES DE MOINS DE 18 MOIS

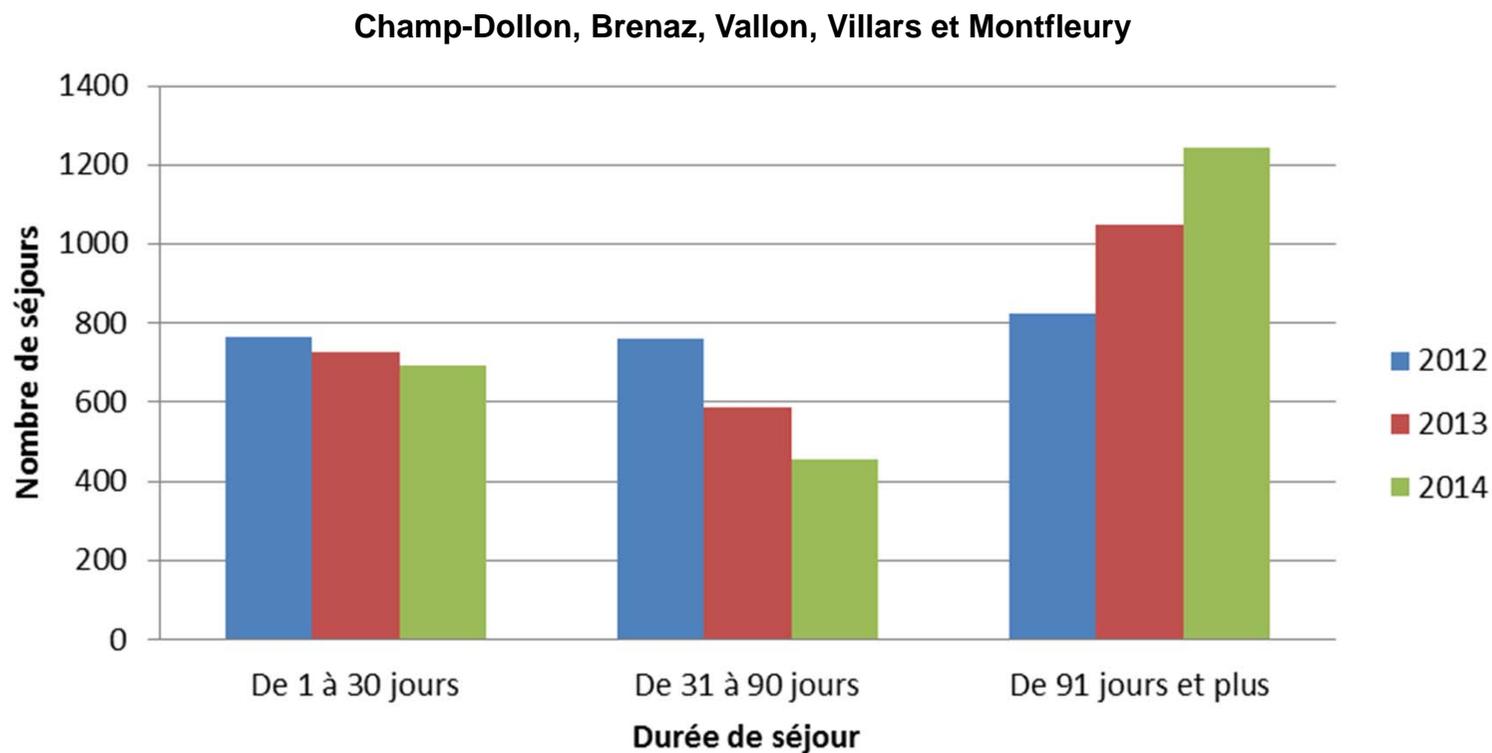
Répartition des durées de peine des personnes en exécution de peine au 31.12.2014 dans les établissements de l'OCD



58% des personnes détenues en exécution de peine à fin 2014 ont été condamnées à des peines inférieures à 18 mois.

Source : Statistiques OCD

AUGMENTATION DES DURÉES DE SÉJOUR

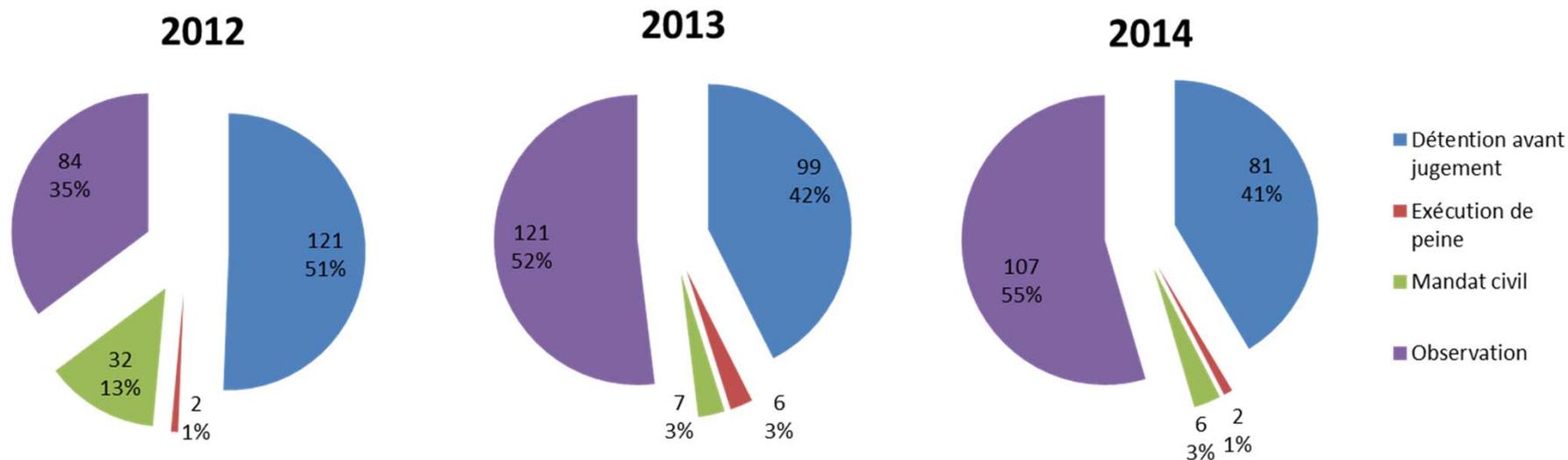


La durée moyenne des séjours augmente à Champ-Dollon ainsi que dans la plupart des établissements d'exécution de peine. Cette hausse constatée sur les séjours supérieurs à 3 mois s'explique en partie par l'augmentation des détenus exécutant des peines ou des mesures.

Source : Statistiques OCD

BAISSE DU NOMBRE DE MINEURS PLACÉS À LA CLAIRIÈRE

Répartition des mineurs par secteur (nombres annuels cumulés)

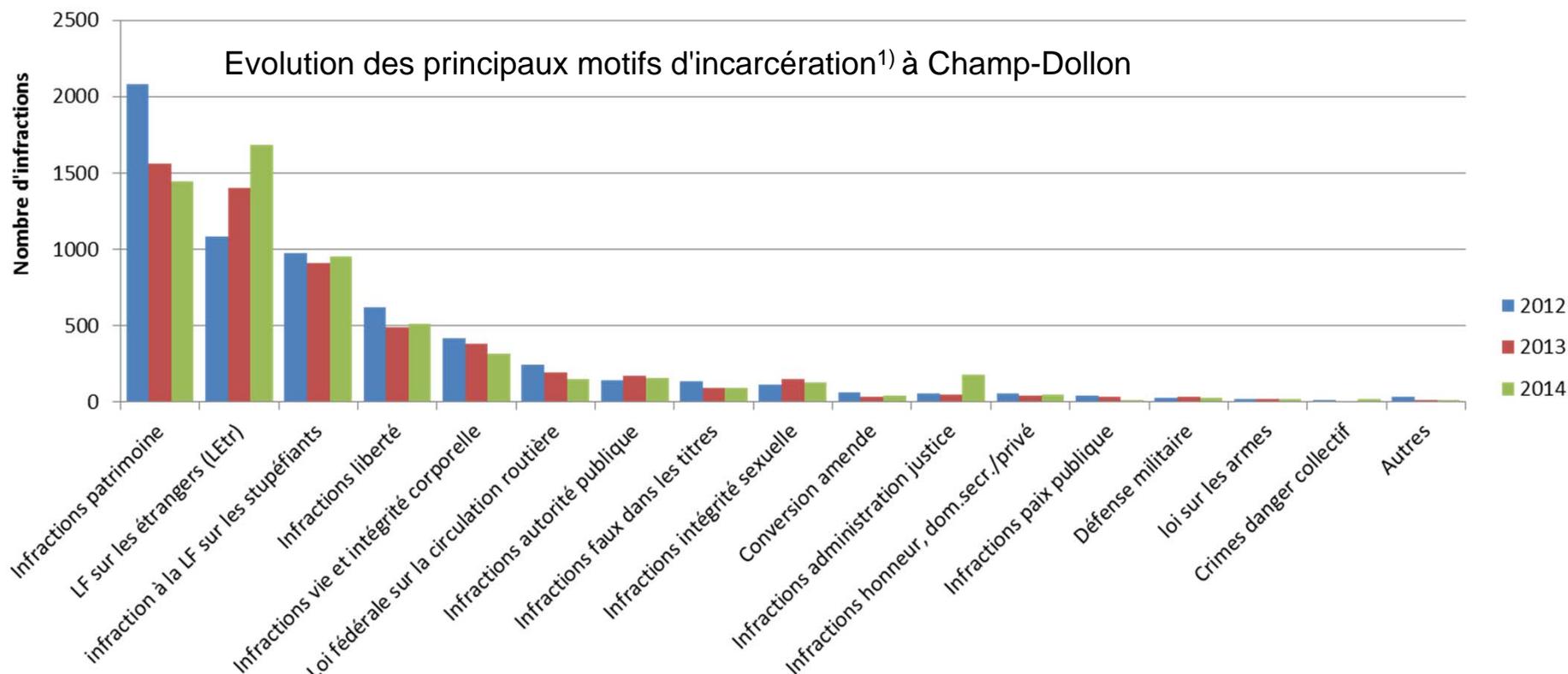


On constate une baisse importante et constante des détentions avant jugement, sous l'effet notamment du nouveau droit pénal des mineurs. Le secteur de l'observation connaît une légère baisse en 2014, tout comme les situations civiles, sous l'angle du placement à des fins d'assistance.

Source : Statistiques OCD

2. Typologie des personnes détenues

LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INCARCÉRATION RESTENT INCHANGÉS



Depuis 2012, les infractions à la loi sur les étrangers (LEtr) sont en augmentation à l'instar de la proportion de détenus sans statut et en raison des cumuls d'infractions. Les infractions contre le patrimoine restent importantes, même si l'on constate une baisse depuis 2012. Les infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) demeurent relativement stables.

¹⁾ Le nombre de motifs d'incarcération prend en compte l'ensemble des infractions répertoriées pour une personne, qu'il s'agisse de détention avant jugement ou d'exécution de peine. Source : Statistiques OCD

GRANDE MAJORITÉ D'INFRACTIONS MULTIPLES

Analyse des détenus se trouvant à Champ-Dollon par motif d'incarcération

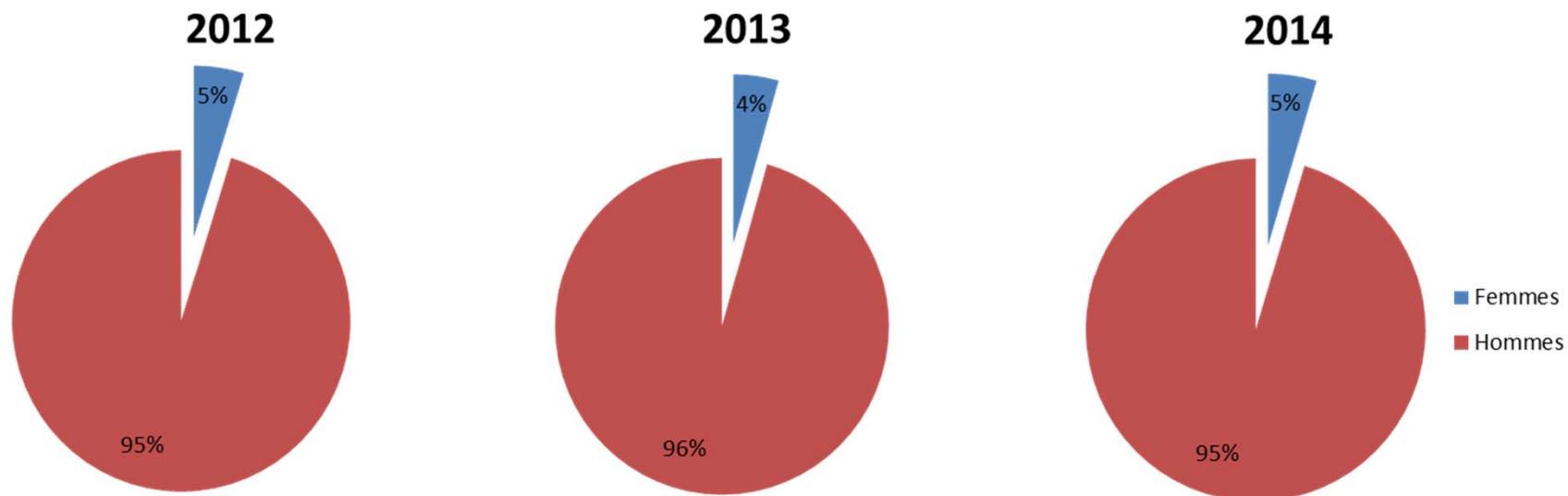
Motifs d'incarcération	Personnes détenues au 31.07.2014	Personnes détenues au 30.11.2014
Infractions de natures multiples	674	556
Infractions de mêmes natures :		
- en lien avec la LStup	88	98
- en lien avec le patrimoine	60	76
- en lien avec l'intégrité physique ou sexuelle	42	60
- en lien avec l'administration justice	16	17
- en lien avec la LCR	0	1
- en lien avec la LEtr avec récidive LEtr	8	3
- en lien avec la LEtr sans récidive	0	0
TOTAL	888	811

Sur la base des analyses effectuées au 31 juillet et au 30 novembre 2014, il n'a pas été constaté d'incarcération au seul motif d'une infraction à la LEtr sans récidive.

Source : Statistiques OCD

UNE POPULATION DÉTENUE ESSENTIELLEMENT MASCULINE...

Répartition des personnes détenues dans les établissements de l'OCD selon le sexe

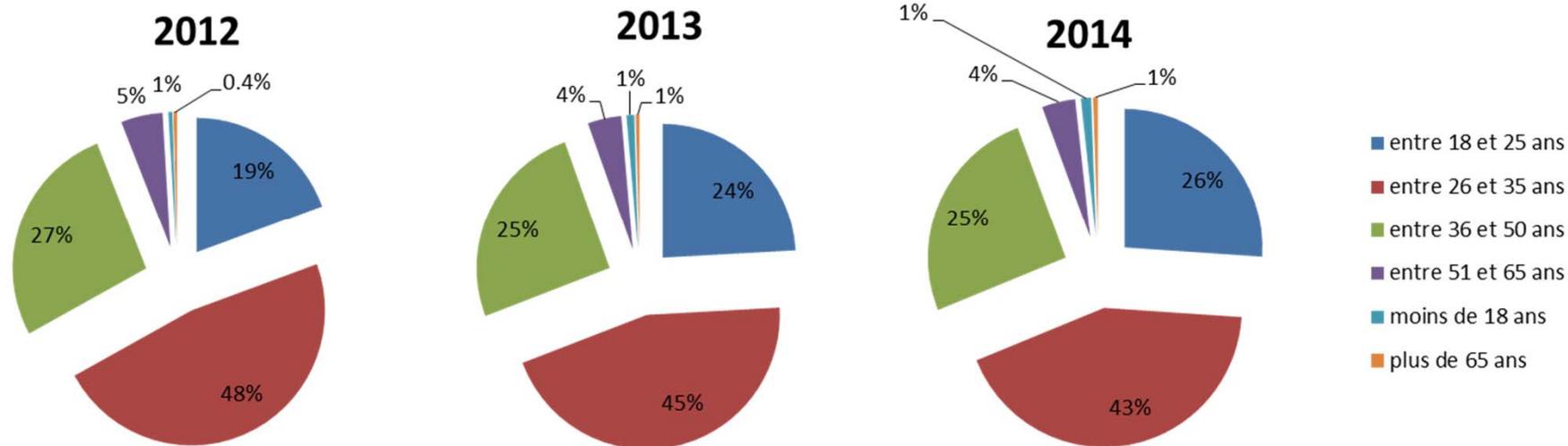


La proportion de femmes détenues reste stable et très faible.

Source : Statistiques OCD

... ET JEUNE

Répartition des personnes détenues dans les établissements de l'OCD selon la catégorie d'âge

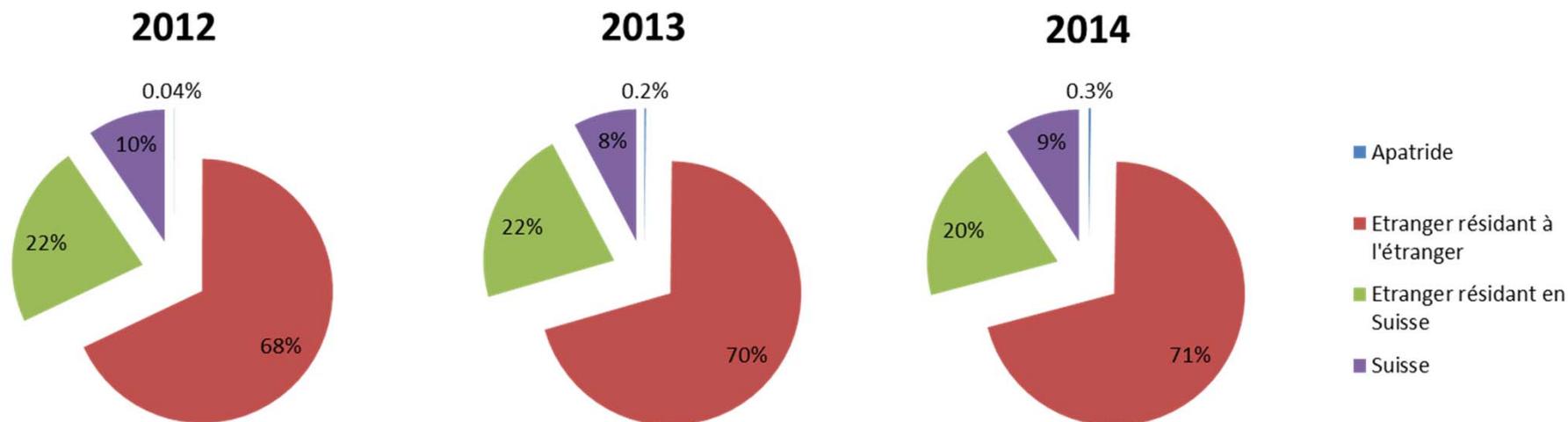


Les détenus sont essentiellement une population jeune, 69% ont 35 ans et moins. Les jeunes adultes entre 18 et 25 ans sont en légère augmentation.

Source : Statistiques OCD

LÉGÈRE AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE DÉTENUS ÉTRANGERS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

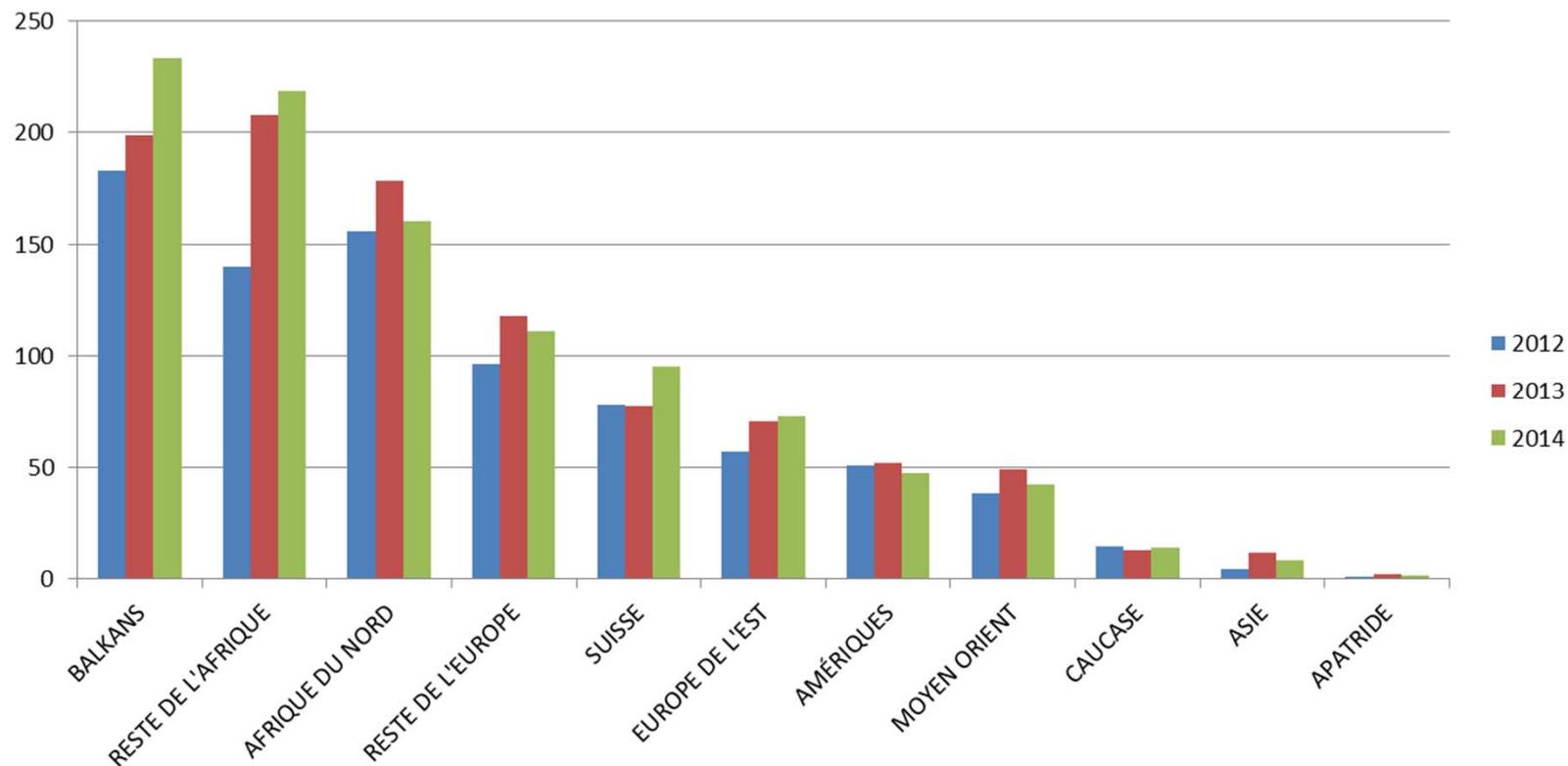
Répartition des personnes détenues dans les établissements de l'OCD selon la nationalité



Source : Statistiques OCD

LES DÉTENUS ORIGINAIRES D'AFRIQUE ET DES BALKANS SONT LES PLUS REPRÉSENTÉS

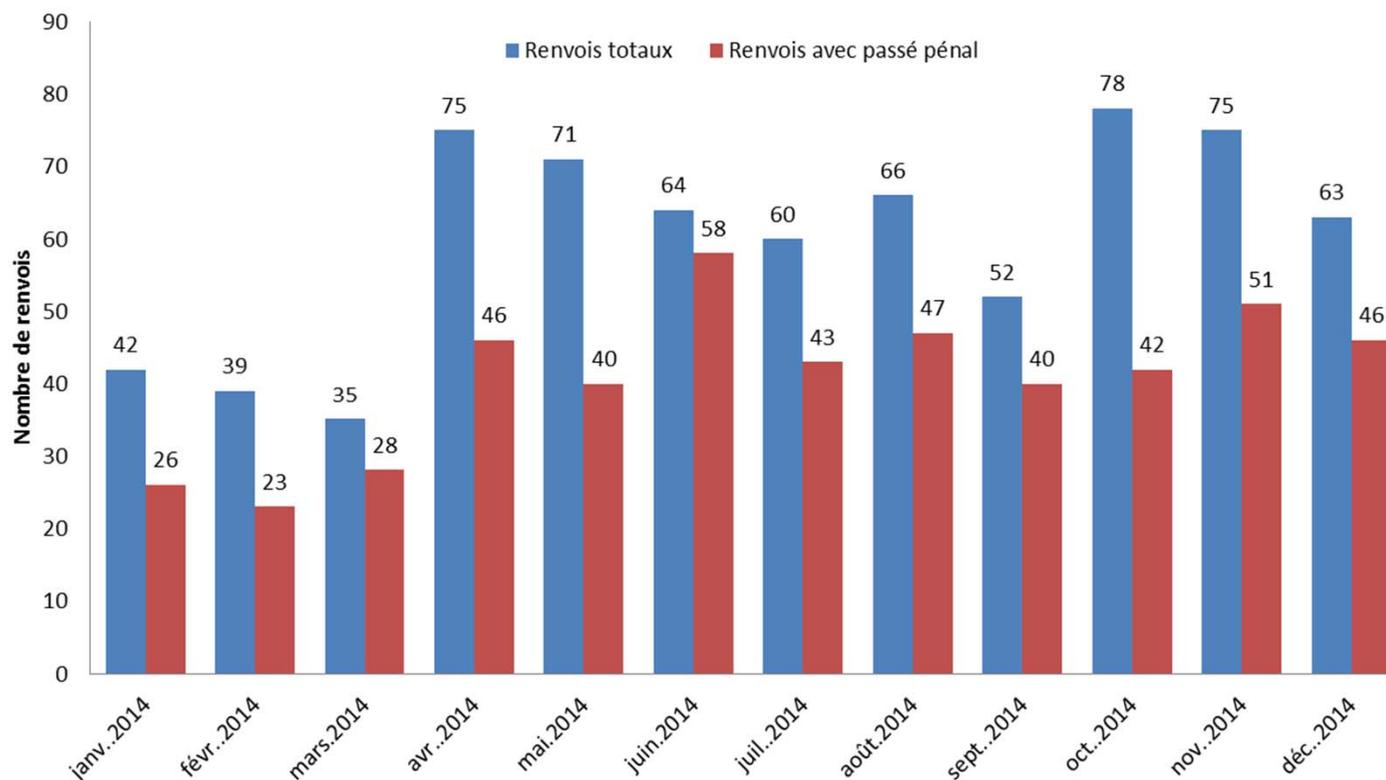
Répartition des personnes détenues dans les établissements de l'OCD selon la région géographique



Source : Statistiques OCD

3. Migration sous l'angle de la détention

LA MAJORITÉ DES PERSONNES RENVOYÉES PAR LES AUTORITÉS GENEVOISES A UN PASSÉ PÉNAL



Sur les 720 renvois effectués par les autorités genevoises par voie aérienne en 2014, 68% ont concerné des personnes ayant des antécédents pénaux.

Source : Statistiques Police



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

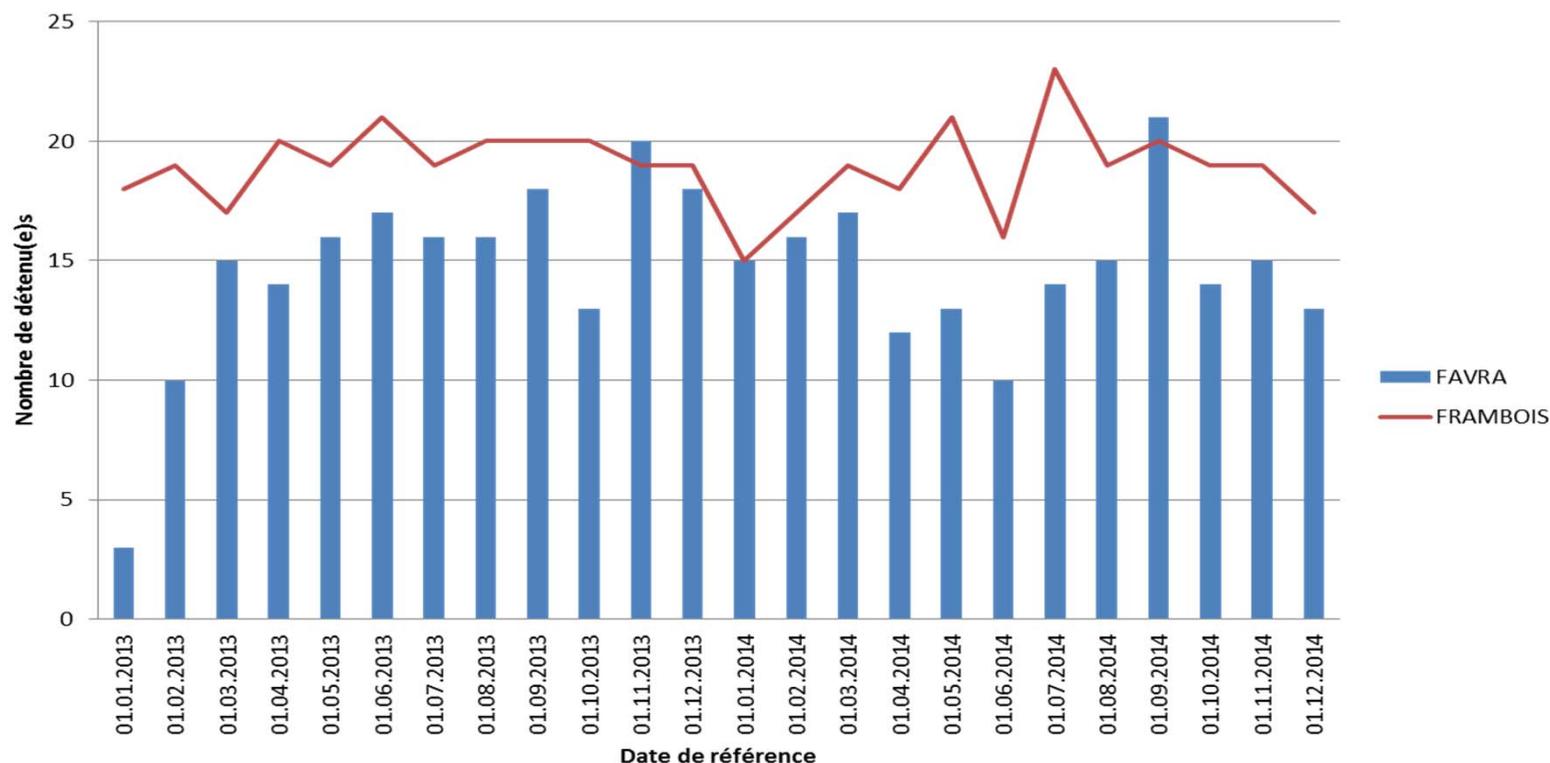
POST TENEBRAS LUX

Département de la sécurité et de l'économie
Office cantonal de la détention

30.03.2015 - Page 24

DÉTENTION ADMINISTRATIVE À GENÈVE

2013 - 2014

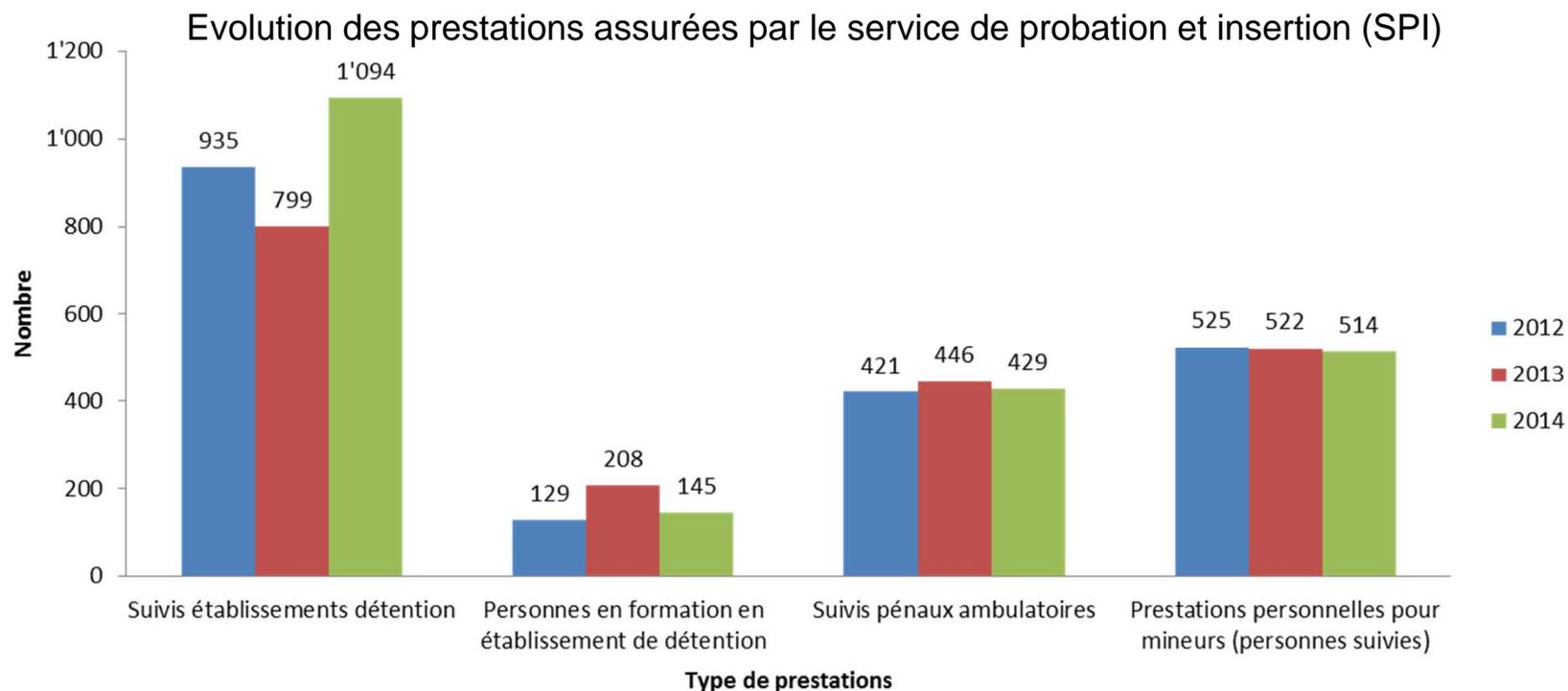


Les autorités genevoises compétentes ont mis 443 personnes en détention administrative et 399 d'entre elles ont fait l'objet d'un renvoi, soit un taux de 90% de renvoi. 77.4% des personnes détenues administrativement en 2014 avaient des antécédents pénaux, hors infractions à la LEtr.

Source : Statistiques OCD

4. Insertion, travail d'intérêt général et arrêts domiciliaires

AUGMENTATION DES SUIVIS DES DÉTENUS

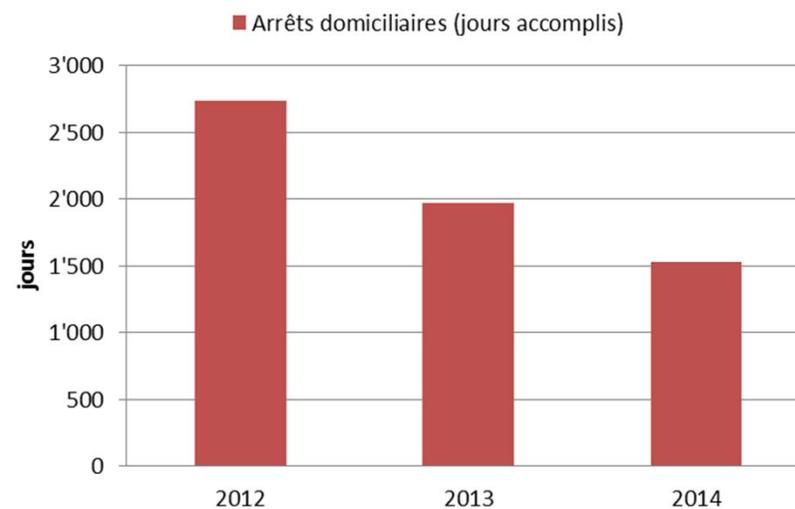
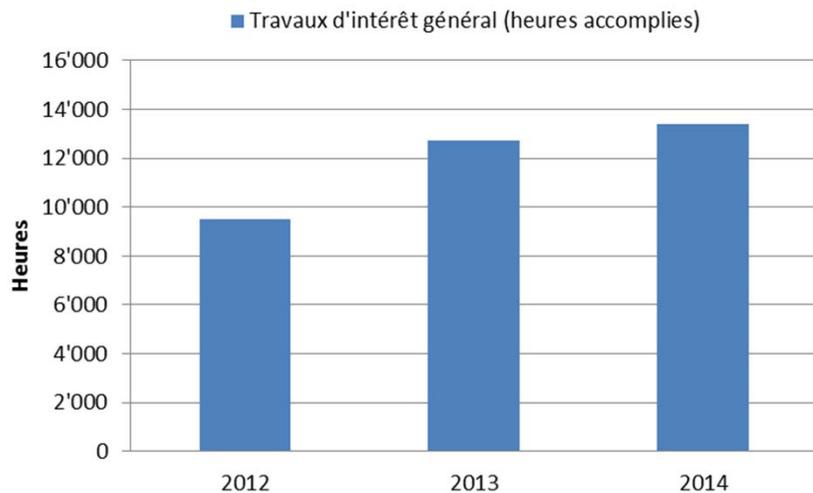


Si le volume des suivis reste relativement stable, notamment dans les structures ambulatoires et pour la prestation personnelle pour mineurs, il augmente dans les établissements de détention. Cette hausse des prises en charge s'explique par trois facteurs:

- la surpopulation chronique,
- une présence plus forte dans les établissements d'exécution,
- la mise en place d'un nouveau dispositif de prise en charge dès la 2^e semaine d'incarcération à la prison de Champ-Dollon.

Source : Statistiques SPI

AUGMENTATION DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET BAISSSE DES ARRÊTS DOMICILIAIRES



On note une augmentation des heures accomplies en travaux d'intérêt général (TIG) en 2014, sur décision des autorités pénales.

On constate en revanche une baisse des arrêts domiciliaires. Cette modalité d'exécution de la sanction reste faiblement accessible en raison des prérequis exigés: statut administratif, logement et activité agréée. Les personnes sans statut de séjour en sont de fait exclues.

Source : Statistiques SPI

5. Gestion du risque

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI) AU SEIN DE L'OCD

Objectif :

Maîtriser les activités et sécuriser les processus des services et des établissements

- Documenter les procédures de travail (directives)
- Evaluer les risques et les contrôles (probabilité, impact, gravité)
- Mettre en œuvre des mesures correctrices (plans d'action)
- Assurer le suivi et les revues périodiques du système de contrôle interne (amélioration continue)

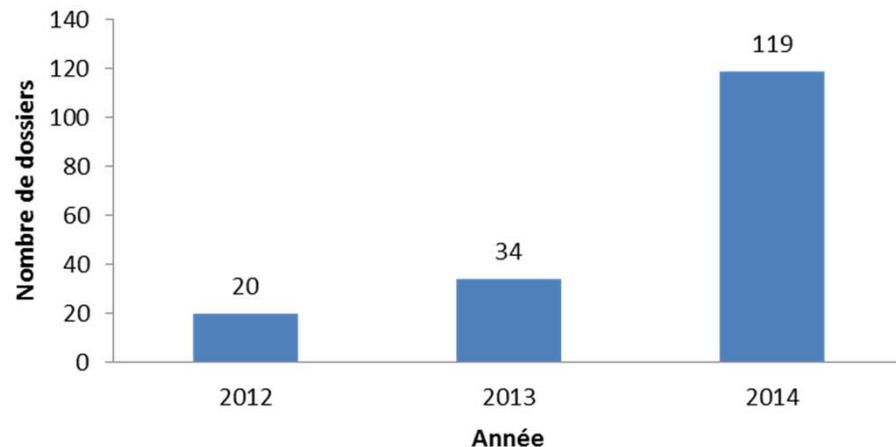
UNE MEILLEURE ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITÉ

- Révision du processus d'évaluation de la dangerosité et de l'octroi d'allègements, clarification des rôles et responsabilités:
 - Règlement sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures concernant les adultes et jeunes adultes
 - Directives internes à l'administration
- Déploiement des plans d'exécution de la sanction (PES):
 - 92 PES réalisés en 2014
 - Priorité 2015: déploiement des PES pour les détenus ayant commis des infractions graves (art. 64 CPS) et les personnes sous mesures
- Saisine plus systématique de la Commission d'évaluation de la dangerosité (CED) pour les détenus ayant commis des infractions graves



AUGMENTATION DU NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE LA DANGÉROSITÉ (CED)

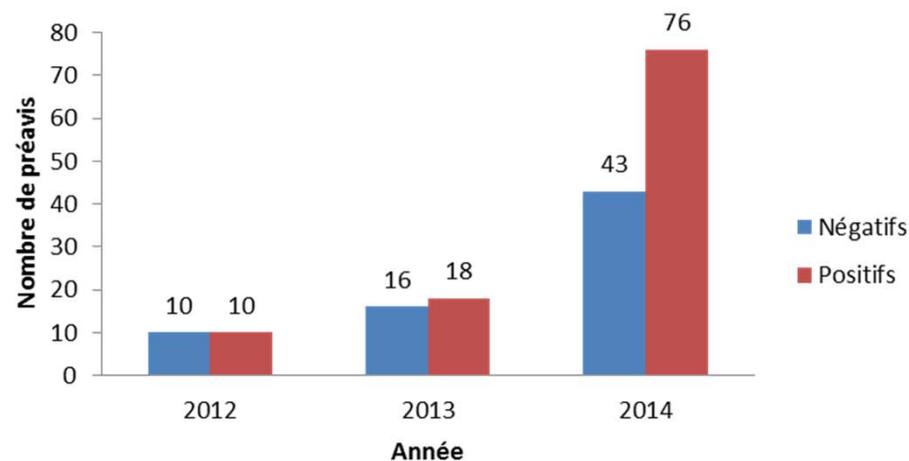
Dossiers traités



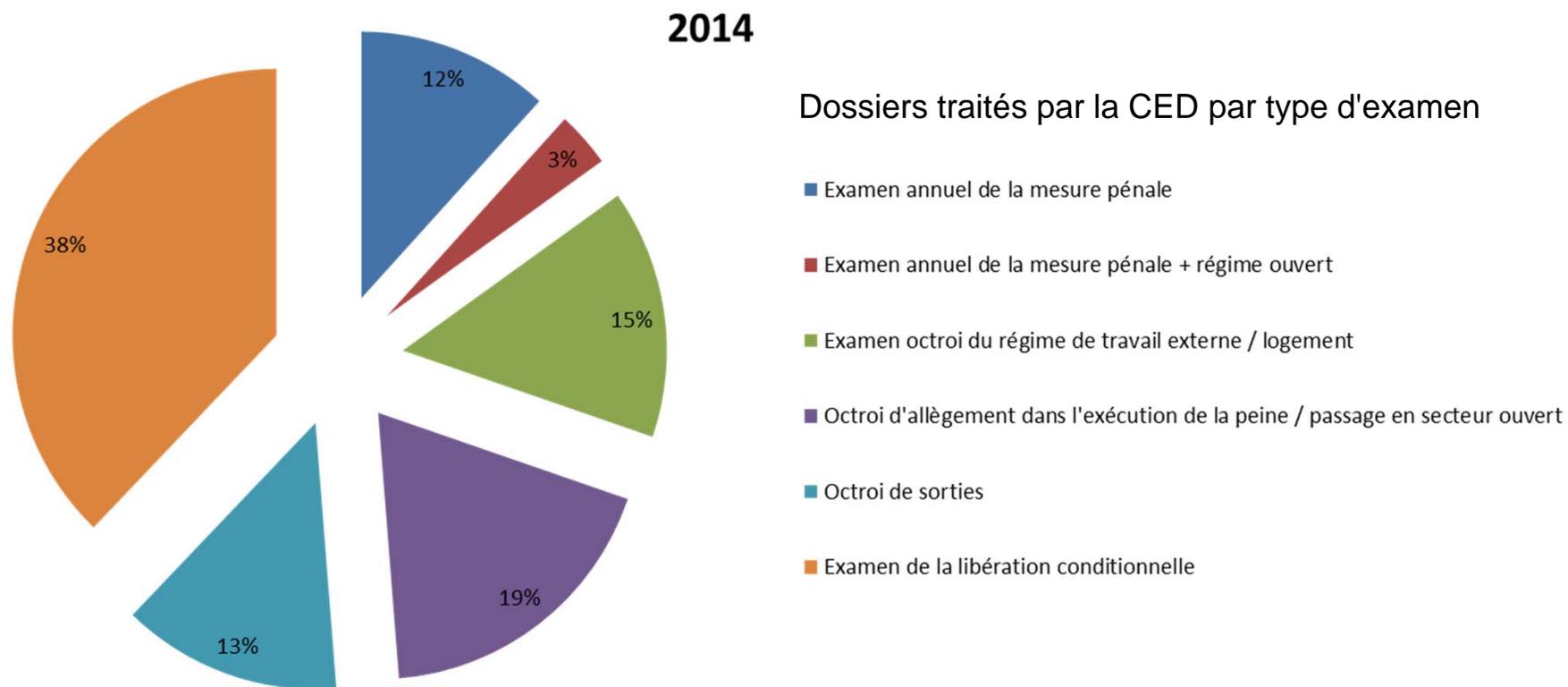
L'augmentation des dossiers est liée à la saisine plus systématique de la CED à la suite de la décision du Conseil d'Etat du 5 février 2014.

Source : Statistiques OCD

Préavis émis



LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE: 1^{ER} MOTIF D'EXAMEN PAR LA CED



Source : Statistiques OCD

6. Faits marquants 2014

ÉTABLISSEMENT DE LA BRENAZ

- Etape essentielle dans le parcours du détenu (régime progressif)
- Faits marquants:
 1. Mars 2014: début de la construction de l'extension de la Brenaz
 2. 100 places supplémentaires: une affectation en détention pénale avant de passer en détention administrative à l'horizon 2019 avec l'ouverture des Dardelles
 3. Achèvement des travaux à la fin de l'été 2015
 4. Mise en exploitation progressive dès novembre 2015 compte tenu des travaux à venir sur le bâtiment d'origine: mise en cohérence de l'ensemble
- Taux d'occupation au 31.12.14: 100%



ÉTABLISSEMENT DE CURABILIS

- Etablissement répondant aux besoins élevés de prise en charge des détenus sous mesures



- Faits marquants:
 1. Inauguration de l'établissement le 4 avril 2014
 2. Accueil des premiers détenus en juin:
 - Pavillon UHPP – capacité de 15 places
 - Pavillon de mesures – capacité de 15 places
 - Pavillon accueillant provisoirement des femmes en exécution de peine – capacité de 16 places
 3. Ouverture d'un prochain pavillon de mesures: septembre 2015
- Taux d'occupation au 31.12.14: 68%

PRISON DE CHAMP-DOLLON

- Etablissement voué à la détention avant jugement exploité à 50% pour l'exécution de peine
- Faits marquants:
 1. Pic de 903 détenus en août 2014
 2. Moyenne du nombre de détenus en 2014: 847, soit 213%
 3. Incidents graves en février 2014: mesures décidées et appliquées
 4. Arrêts du Tribunal fédéral constatant deux cas de détention illicite en raison des conditions de détention jugées dégradantes
 5. Depuis août 2014, diminution du nombre de détenus
 6. Travaux au 4^e étage suite à la fermeture de la Pâquerette: légère augmentation de la capacité et rationalisation du fonctionnement
 7. Travaux dans la cuisine
- Taux d'occupation au 31.12.14: 194%



OFFICE CANTONAL DE LA DÉTENTION

- **Planification pénitentiaire:**
 - Ouverture de Curabilis
 - Début des travaux à la Brenaz
 - Fermeture de Riant-Parc
- **Ressources humaines:**
 - Planification des engagements en fonction de la planification pénitentiaire
 - 74 agents de détention recrutés
 - Campagne de recrutement conjointe des métiers de la sécurité (www.devenez.ch)
 - Réforme de l'école de formation genevoise
 - 83 agents assermentés
- **Etats généraux de la détention et de la probation:**
 - Plus de 160 professionnels issus du monde pénitentiaire, judiciaire, médical, académique et associatif, les 20 et 21 novembre 2014
 - Réflexion sur le rôle de la prison, le sens de la peine, la réinsertion et la récidive



7. Perspectives

PERSPECTIVES 2015

- Concrétisation de la planification en matière d'infrastructures et de ressources humaines:
 - 31.03.15: lancement de l'appel d'offre pour les Dardelles
 - Mise en exploitation de Brenaz +100
 - Poursuite de l'ouverture de Curabilis
 - Intensification du recrutement de personnel et de la formation
- Déploiement des projets statistiques et contrôle interne
- Propositions concrètes en matière de dangerosité, réinsertion, peines alternatives et collaboration interinstitutionnelle, issues des réflexions initiées lors des Etats généraux
- Participation à l'étude concordataire sur la mise en œuvre du projet ROS (Risikoorientierter Sanktionenvollzug)

PERSPECTIVES 2015

- Avant-projet de révision de loi (LaCP - E 4 10) permettant de déléguer à un office ou service la compétence jusque-là réservée au chef du département en matière d'évaluation de la dangerosité
- Depuis octobre 2013:
 - 81 dossiers d'allègement traités
 - 57 décisions favorables
 - 17 décisions défavorables
 - 2 révocations
 - Sur 10 recours formulés, 3 décisions ont été défavorables au département.

Merci de votre attention

Questions ?